

**Mairie de CHAUX**  
**Territoire de Belfort**

N° 19/2023

Objet : Reprise fouilles pour réfection enrobés Grande Rue - RD 465

Nous, Maire de la commune de CHAUX,

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales
- Vu le Code de la Route
- Vu le Code de la circulation routière
- Vu le règlement de l'Administration publique du Code de la Route
- Vu le règlement de voirie communale
- Vu la demande de l'entreprise SAS SURLEAU - Tech Izarbel - 2 Allée Théodore Monod - 64210 BIDART concernant la reprise de fouilles pour réfection enrobés Grande rue - RD 465 à CHAUX

**CONSIDERANT**

\*Que les travaux à réaliser par l'entreprise SAS SURLEAU nécessitent une réglementation temporaire de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers et l'intervention des secours, et qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures propres à éviter les accidents pendant la durée des travaux.

\*Que la sécurité des usagers doit être assurée au droit de ce chantier sur le domaine public.

**ARRETE**

**Article 1**

La reprise de fouilles pour réfection enrobés Grande Rue RD 465 nécessitent une réglementation temporaire de la circulation du 24 au 28 avril 2023. La circulation sera réglée par alternat de feux tricolores. Les stationnement et dépassements seront interdits à hauteur du chantier.

**Article 2**

Les dispositifs de pré signalisation, de signalisation et de balisage du chantier seront mis en place par l'entreprise qui demeurera responsable des accidents de nature quelconque qui pourraient survenir du fait de l'exécution des travaux ou d'une installation de signalisation.

**Article 3**

Les agents normalement habilités à assurer la police de la circulation routière seront chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sous ses formes habituelles.

**Article 4**

Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution, chacun en ce qui le concerne à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Giromagny
- SDIS de BELFORT
- Entreprise SAS SURLEAU - Tech Izarbel - 2 Allée Théodore Monod -64210 BIDART
- Conseil Départemental
- OPTYMO
- RPI Les Champs sur l'Eau - CHAUX

Fait à CHAUX, le 20 avril 2023

Le Maire,  
Jacky CHIPAUX





## Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024\*01

### Gestionnaires des réseaux routiers

#### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : SURLEAU Prénom : CHARLES  
 Dénomination : SAS SURLEAU BTP Chez Sig Image Représenté par :  
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Tech Izarbel 2 Allée Théodore Monod  
 Code postal 64210 Localité : BIDART Pays : FRANCE  
 Téléphone 0384274851 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
 Courriel : recepisse@dictservices.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : SAS SURLEAU BTP Chez Sig Image Prénom : SURLEAU CHARLES  
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Tech Izarbel 2 Allée Théodore Monod  
 Code postal 64210 Localité : BIDART Pays : FRANCE  
 Téléphone 0384274851 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
 Courriel : recepisse@dictservices.fr

#### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° 465 Voie communale n° .....  
 Hors agglomération  En agglomération   
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : grande rue  
 Code postal 90330 Localité : Chaux

#### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
 Description des travaux : Reprise des fouilles pour réfection de l'enrobés  
 Date prévue de début des travaux : 24/04/2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 5

#### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 5 Date de début de réglementation 24/04/2023  
 Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
 Basculement de circulation sur chaussée opposée   
 Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
 Restriction de chaussée :  
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue  
 Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : ..... km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **Saulnot** Le : **11/04/2023**

Nom : **SURLEAU** Prénom : ..... Qualité : .....



Coordonnées : <gml:MultiSurface srsName="EPSG:4171"><gml:surfaceMember><gml:Polygon><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">6.836953 47.705145 6.836965 47.705143 6.836968 47.705151 6.836953 47.705145</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon></gml:surfaceMember><gml:surfaceMember><gml:Polygon><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">6.836965 47.705143 6.837096 47.705127 6.836669 47.704243 6.836221 47.703235 6.836066 47.70326 6.836827 47.704812 6.836965 47.705143</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon></gml:surfaceMember></gml:MultiSurface>